



Informations concernant les jeunes

LA MAJORITÉ

Abaissier l'âge de la majorité pénale de 18 à 16 ans



ÉDUCATION

- Restaurer les 3 filières scientifique, littéraire, économique en faisant de chacune une voie exigeante
- Refaire du Baccalauréat un examen national, anonyme et terminal afin de le rendre plus juste et plus sélectif
- Créer des classes d'excellence littéraires et scientifiques
- Mieux sélectionner les étudiants étrangers



LE SALAIRE

Augmenter le salaire net des travailleur.se.s modestes, jusqu'à plus de 105€/mois pour un.e travailleur.se au SMIC



AGRICULTURE

Favoriser le renouvellement des générations en augmentant la dotation jeunes agriculteurs.trices et en simplifiant les procédures d'installation et d'accès au foncier

LE PERMIS

- Supprimer le permis à points
- Allonger la durée de validité du contrôle technique de 2 à 3 ans et en dispenser les motos



Ces mesures sont mentionnées dans le programme d'Eric Zemmour

PARTI POLITIQUE : RECONQUÊTE !

POUR CONNAÎTRE LA TOTALITÉ DES MESURES DU PROGRAMME

[HTTPS://PROGRAMME.ZEMMOUR2022.FR/](https://programme.zemmour2022.fr/)

